

La Direction générale de la Coopération internationale et du Développement



Direction générale
de la Coopération internationale
et du Développement

DgCiD

La Direction générale de la Coopération internationale et du Développement (DgCiD)

1 Les missions

Forte de son expertise, de son savoir-faire et de ses réseaux, la DgCiD est une direction opérationnelle du ministère des Affaires étrangères et européennes (MAEE), qui doit devenir le ministère de la mondialisation, comme l'a affirmé Bernard Kouchner. Elle est chargée d'une mission de rayonnement international pour la France.

Elle représente **86% du budget d'intervention du MAEE** (hors dépenses de fonctionnement).

Elle **agit de façon transversale et interdisciplinaire** dans des domaines aussi divers que l'aide au développement, la formation des élites, le renforcement de notre langue, l'appui à la diversité culturelle...

Elle **travaille quotidiennement avec la société civile.**

Elle **bénéficie de la connaissance du terrain**, avec lequel elle est en prise directe, grâce à ses réseaux, à ses opérateurs et à ses partenaires privés, français ou étrangers (collectivités locales, entreprises, ONG...).

Avec le **premier réseau mondial de coopération et d'action culturelle** constitué par les établissements culturels, les alliances françaises, les antennes de l'AFD (Agence française de développement) et les instituts de recherche, la France démontre qu'elle est **ouverte au monde.**

Deux principaux programmes d'intervention

- Le programme "Solidarité à l'égard des pays en développement" de la mission "Aide publique au développement"

Les bénéficiaires de ces crédits sont les pays figurant sur la liste de l'OCDE (Organisation de Coopération et de Développement Economiques) comme les plus pauvres de la planète, parmi lesquels la France a choisi 55 pays de la Zone de solidarité prioritaire (ZSP). C'est aussi dans le cadre de ce programme que la France coopère avec les principaux pays émergents d'Asie et d'Amérique.

Le montant global de l'aide publique au développement est de 7,3 milliards d'euros, soit environ 0,39 % du RNB (Revenu National Brut, 2007). Il devrait atteindre en principe 0,7 % du RNB en 2015.

- Le programme "Rayonnement culturel et scientifique" de la mission "Action extérieure de l'Etat"

Les bénéficiaires de ces crédits de coopération sont les pays développés. Ce programme concerne tous les lycées et établissements d'enseignement français dans le monde. L'enseignement français à l'étranger mis en œuvre par l'AEFE (Agence pour l'Enseignement Français à l'Etranger) représente à lui seul les 2/3 du budget (la subvention à l'AEFE atteint environ 300 M€ cette année).

Une tradition culturelle enviée...

Les pays anglo-saxons nous envient notre diplomatie culturelle, notre capacité de dialogue et d'échanges interculturels. Nous avons en effet construit peu à peu, depuis le début du 20^{ème} siècle, un réseau très dense d'instituts français et de centres culturels à travers le monde. En parallèle, dans certains pays, notamment l'Amérique latine, des initiatives locales se sont développées : des alliances françaises ont été créées par des personnalités attachées à la culture française et à la langue, à un moment où celle-ci était encore la langue internationale des élites. Cette présence française a toujours été basée sur l'échange et l'écoute, donc la compréhension des autres cultures.

C'est le "soft power" à la française, une "diplomatie publique" (*public diplomacy*), c'est-à-dire une image basée, contrairement à d'autres pays qui la cherchent du côté des techniques publicitaires, sur la culture.

... mais concurrencée

La France doit faire face aujourd'hui à des concurrents très actifs qui augmentent sensiblement leurs moyens d'intervention, qu'il s'agisse de l'Allemagne (qui a augmenté son budget de 14% cette année) du Royaume-Uni ou de l'Espagne (forte hausse de l'aide publique au développement et ouverture de nouveaux instituts culturels). Parallèlement les pays émergents montent en puissance : la Chine a ouvert 6 centres Confucius en France et a lancé une chaîne de télévision francophone en Afrique ; le Vietnam et l'Inde s'appêtent à ouvrir des centres à Paris. Ce n'est donc pas le moment de baisser la garde.



2 Un rôle d'ensemblier pour notre coopération internationale

Dans un monde globalisé, les frontières entre la politique intérieure et extérieure tendent à s'estomper. La DgCiD assure un rôle d'intermédiaire et d'accompagnateur dans les relations entre les sociétés civiles françaises et étrangères.

La stratégie de rayonnement menée par la DgCiD passe par des partenariats capables de démultiplier son action.

La DgCiD assure la tutelle d'un certain nombre d'opérateurs, comme CulturesFrance, CampusFrance, AEFE (Agence pour l'Enseignement Français à l'Etranger), AFD (Agence Française de Développement)...

Elle mène ses actions avec des institutions privées et publiques (universités, institutions culturelles, ministères). Trois ensembles de partenaires sont particulièrement importants :

- **les ONG, devenues des interlocuteurs incontournables** et dont on augmente les moyens d'intervention ;
- **les collectivités territoriales**, désormais mieux fédérées autour d'appels à contribution, dans des secteurs déterminés ;
- **les grandes entreprises françaises** (cofinancement de bourses, notamment avec Thales, Alstom et bientôt Renault ; initiative *"Oui, je parle français"* pour la promotion de la langue française ; construction de lycées français en contrat de partenariat public / privé.)

3 Un rôle moteur en France

La DgCiD construit aussi en France les coopérations qu'elle mène à l'étranger :

- accueil et accompagnement des élites étrangères pour nouer des contacts avec leurs partenaires français ;
- promotion et valorisation des cultures des pays partenaires de la France, notamment au travers des "saisons culturelles" ;
- appui à certains événements français ouverts sur l'international ;
- élaboration avec les collectivités territoriales françaises de stratégies visant à créer des liens durables entre leurs équipes locales et leurs partenaires étrangers.

4 L'évolution : vers une direction des enjeux globaux

La mondialisation pose une série de nouveaux défis et d'enjeux qui s'influencent étroitement : développement et inégalités Nord/Sud ; nouvelles menaces (dérèglements climatiques, énergie, gestion des ressources rares, pandémies, sécurité, corruption, lutte contre les grands trafics, etc.) ; diversité culturelle et linguistique ; attractivité et compétitivité économique (mobilités du capital humain et du savoir).

Ce panorama complexe brouille les catégories de pays traditionnelles et les priorités d'action. Face à ces enjeux globaux, la France cherche à renforcer son influence et à apporter toute sa valeur ajoutée en développant notamment une nouvelle politique de partenariats.

Fidèle à son rôle de laboratoire d'idées, la DgCiD évolue donc, par :

- la mise en cohérence de son organisation à Paris et sur le terrain ;
- l'amélioration de l'articulation entre ses actions bilatérales et ses financements via les programmes multilatéraux ;
- la définition de priorités d'action selon les catégories de pays, sachant qu'on ne peut tout faire partout ;
- la professionnalisation de son réseau local pour le rendre capable de répondre à la demande, de rentabiliser un nombre croissant d'activités diverses et de produire des résultats mesurables.

À travers les réformes de 1998 et de 2008, la DgCiD a amplifié son champ d'action

1998 : transfert à son profit du portefeuille du ministère de la Coopération.

2008 : transformation en direction stratégique, chargée de définir une politique cohérente de réponse de la France à la mondialisation.



5 Une administration moderne et une culture du résultat

Un réseau d'agents d'influence à l'étranger

L'action de la DgCID est conduite en prise directe avec le terrain grâce à des structures dont la gestion s'améliore, les rendant plus efficaces, plus influentes et moins coûteuses.

Parmi les indicateurs génériques retenus pour évaluer les performances des services de coopération et d'action culturelle, des centres et instituts culturels, des centres de recherche, les capacités d'autofinancement et d'influence sont de plus en plus décisives :

- **autofinancement** : grâce aux cours de langues ou à d'autres prestations payantes, il permet à la structure d'être autonome sur le plan budgétaire. Cette qualité devient de plus en plus importante et est rappelée parmi les objectifs donnés à l'administration par la révision générale des politiques publiques (RGPP) ;

- **effet de levier** : cette capacité de la structure à lever des fonds chez les partenaires lui permet de jouer un rôle déterminant, parfois moteur, dans des projets qu'elle souhaite conduire mais ne finance pourtant pas majoritairement, voire dans lesquels sa part est marginale ;

- **"réseautage"** : la capacité d'influence de la structure dépend de son vivier de clientèle, de son réseau de relations et de sa capacité à lier des partenariats stratégiques. Et tout cela à long terme, avec le suivi nécessaire, un domaine où excellent les Anglo-saxons, et qu'ils nomment "lobbying".

- Quand la DgCID ou les instituts et centres culturels mettent un euro dans un projet, ses partenaires mettent selon les cas 2, 3 ou 5 euros, parfois plus (une étude est en cours pour évaluer cet effet de levier). Le chiffre d'affaires est donc beaucoup plus élevé que le coût budgétaire.

Une administration centrale qui améliore son pilotage, permettant aux politiques de faire des choix en toute clarté

La modernisation du fonctionnement des structures, en centrale et à l'étranger, nécessite la mise en œuvre de nouveaux outils – tableaux de bord stratégiques et fonctionnels, contrôle de gestion amélioré, utilisation de fiches budget-pays présentant pour chaque poste une photographie des moyens budgétaires et humains de l'année écoulée – qui permettent les comparaisons et les étalonnages.

Ce dispositif modernisé répond aux exigences de la LOLF (Loi organique relative aux lois de finances) qui devrait donner davantage de pouvoir et de responsabilité au Chef de programme. Ce dernier doit en effet pouvoir justifier tout ce qu'il finance dès le premier euro dépensé, ce qui nécessite des outils de gestion modernes et une culture du résultat.

- La DgCID a initié dans ce domaine un travail pionnier reconnu au sein du ministère des Affaires étrangères et européennes et au-delà. Cette dynamique doit se poursuivre afin que puisse être modernisé - et préservé – le réseau culturel et de coopération qui est le principal animateur de notre politique d'influence et de solidarité.



Les chiffres clefs de la politique de coopération internationale menée par la DgCiD (2007)

Budget et Ressources Humaines

Une enveloppe de près de 2,5 milliards d'euros gérée par le Directeur général de la coopération internationale et du développement :

- 490 millions d'euros pour le programme "rayonnement"
- 2 milliards d'euros pour le programme "solidarité"

Au total, avec les apports d'autres administrations et collectivités, y compris le ministère de l'Économie et des Finances, l'aide publique au développement de la France représente 7,3 milliards d'euros en 2007.

L'action extérieure des collectivités territoriales représente 230 millions d'euros dont 50 millions d'aide publique au développement.

On compte près de 480 agents en poste à l'administration centrale ; 7200 agents en poste présents dans le réseau (dont un peu plus de 1100 assistants techniques et volontaires internationaux mis à disposition d'institutions partenaires).

Attractivité scientifique et universitaire

- 263 000 étudiants étrangers en France – quatrième rang mondial derrière les Etats-Unis, le Royaume-Uni et l'Allemagne ;
- près de 20 000 bourses du gouvernement français accordées chaque année en fonction de critères de mérite et d'excellence ;
- 28 Centres pour les études en France sont ouverts et inclus dans les nouveaux Espaces CampusFrance ;
- 16 000 missions de chercheurs étrangers et français soutenues chaque année ;
- 160 missions archéologiques dans le monde.

Diversité culturelle et linguistique

- 163 millions de foyers dans le monde ont un accès par câble ou satellite à TV5Monde ;
- 44 millions d'auditeurs de RFI ;
- 50 000 manifestations culturelles organisées chaque année par la France à l'étranger ;
- près de 250 000 élèves scolarisés dans l'ensemble des établissements français d'enseignement secondaire dans le monde ;
- un million de livres expédiés chaque année à l'étranger.

Aide publique au développement

Plus de 700 projets de développement financés par des subventions, mis en œuvre par l'Agence française de développement ou par le ministère des Affaires étrangères et européennes et qui ont donné lieu en 2007 à 176 millions d'euros de décaissements.

Plus de 600 actions portées par des ONG ou des collectivités territoriales soutenues par la DgCiD et qui ont donné lieu en 2007 à 120 millions d'euros de décaissements.



